11e ANNÉE. — N° 562 PARAIT LE SAMEDI 2 Novembre 1895

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Le Budget de 1896

Le budget de 1896 se présente au Parlement, comme d'habitude, dans les plus fâcheuses conditions. Il reste à peine deux mois pour discuter le budget des dépenses, ce qui suffirait à la rigueur, mais aussi le budget des recettes, chose délicate et qui exige des discussions approfondies, car il s'agit de la mise en pratique de principes vivement controversés.

Et que sera ce budget ? L'un des plus lourds et des plus difficiles que nous ayons connus depuis longtemps.

Certes, la Commission du budget a laborieusement étudié les différents budgets ministériels et apportera des conclusions fermes ; ses avis auront un poids considérable en matière d'économie ; mais elle n'a pu enrayer les crédits supplémentaires qui suffisent déjà à détruire l'équilibre péniblement obtenu par les calculs de l'été, et certains projets nouveaux n'ont pu être examinés à fond.

Il n'y a pas d'*impôts neufs*, comme les appelle un éminent économiste de nos amis, il n'y a que des *impôts nouveaux*, en ce sens que l'on change l'assiette, le taux ou la cote des anciens, sans rien créer ou découvrir.

Les projets actuels ne constituent pas un progrès. Ce sont des expédients dont le principe échappe et dont l'incidence incertaine se dérobe à toute prévision scientifique.

Ces projets ne créent pas une taxe de remplacement, mais une taxe de surimposition ; ils méconnaissent le principe de l'égalité, ils dégrèvent quelques millions de cotes pour des centimes et en surchargent quelques millions d'autres pour compenser la perte. Le Trésor n'en profite pas et les contribuables sont lésés.

Bref, avec une dette inscrite de 32 milliards de francs, une dette flottante de 1 milliard et demi, un déficit anormal de 250 millions, nous n'avons, à tout compter, et en supposant que le contribuable, à l'abri de toute crise agricole, industrielle ou commerciale, protégé par notre bonne étoile contre les épidémies, les sinistres, les grèves, la guerre, continue à payer l'impôt qui l'écrase, nous n'avons qu'un revenu annuel de 3 milliards et demie.

La dette des communes est de 3 milliards et demie, le même chiffre que celui du budget de l'Etat pour 1896. Il est vrai que cette dette s'amortit, tandis que celle de l'Etat ne cesse de croître.

Quelles conclusions tirer de ces rapprochements, sinon qu'il faut *économiser* et *amortir*, et, à cette double fin, *décentraliser*.

V. DE SAINT-GENIS.

TRIBUNE LIBRE

Suite de la Revision

Questions Philanthropiques

CHAPITRE XI

Ainsi, tout dans l'Univers suit la marche normale et sûre que lui imprime son moteur mystérieux, mais perpétuel, indestructible, admirable. Et ce mouvement de progrès se répercute, se reproduit dans les sciences, dans l'industrie et dans toutes les branches de l'activité humaine. On ne peut pas dire que rien ne lui resiste, mais il faut que tout lui cède. S'il fut un temps où l'humanité n'existait pas sur la terre, on a le droit d'affirmer qu'elle y règne ou qu'elle va y régner en maîtresse ; et s'il n'est pas exact, comme l'a dépeint Michel-Ange, que Dieu ait créé Adam et Ève à l'âge viril et les ait placés dans un jardin prêt à les recevoir, tout orné de fleurs et de fruits, il est vrai qu'à un moment donné ce phénomène a existé ; il est vrai aussi qu'il s'est produit il y a six mille ans, et il est vrai encore que sous l'action des ferments naturels tout s'est perfectionné depuis, que ce perfectionnement continue toujours et que les termes de transformisme, darwinisme, sélection naturelle, donnés par les savants naturalistes à des faits constants, ne servent qu'à jalonner le chemin parcouru par les évolutions de la nature et marquer sa Loi dans ses trois règnes.

Donc, tout ce qui existe sur notre planète vit, se transforme, se perfectionne, s'embellit avec le temps. La population de notre globe s'augmente sensiblement d'un siècle à un autre, et il est incontestable que notre boule terrestre a sa vie propre, que non seulement elle a sa vie propre, mais qu'elle n'est pas encore arrivée à son entier développement ; tout au plus si elle touche en ce moment à *ses beaux vingt ans.*

Nous avons expliqué précédemment comment la création de l'homme remontait ou pouvait remonter à six mille ans, comment et suivant quelle Loi la population s'augmentait sur la terre, et nous sommes arrivé à déterminer qu'il y avait encore au moins 6000 ans de vie et de progrès à réaliser par l'humanité.

Nous n'avons pas cru devoir aller plus loin, parce qu'il nous a paru que lorsqu'il y aura 70 ou 80 milliards d'habitants sur nos continents, ceux-ci seront suffisamment peuplés ; mais rien ne nous permet de préciser que ce sera là un terme extrême Toutefois, il nous suffit de toucher à ce chiffre formidable, de voir comment on a pu y arriver ou comment on y arrivera, pour en conclure qu'il y aura fatalement une limite maximum, et qu'après avoir atteint à cette limite, un phénomène nouveau se produira amenant la diminution. C'est la Loi des maxima et des minima ; lorsqu'une quantité a cessé de croître, elle peut rester un instant stationnaire, mais elle commence aussitôt après à diminuer. Donc, selon toute probabilité, d'ici à 6 ou 8,000 ans, la population cessera de s'accroître sur la terre, puis après avoir compté une pause, elle commencera sa décroissance, et si elle ne met pas moins de temps à descendre, décroître et diminuer jusqu'à extinction, qu'elle n'en a mis à naître, se développer, s'accroître et monter jusqu'à son point culminant, il faudra encore 12,000 ans environ pour qu'elle revienne de son maximum à son minimum, en sorte que la période géologique de l'existence de l'homme ou de l'humanité sur la terre pourrait être évaluée à une durée de 25,000 ans environ. Nous sommes au quart de cette course, nous pouvons donc dire que nous sommes *à nos beaux vingt ans.*

Nous esquissons timidement ce qui précède, mais cependant ce paragraphe semble devoir se déduire des lois naturelles qui roulent l'humanité : la naissance, le développement, la croissance, le maximum un instant stationnaire, la diminution, la contraction, le minimum et la mort.

Si, de plus, nous voulons nous rappeler que l'homme n'est venu sur la terre que 70,000 ou 75,000 années après le premier jour de la création, après les végétaux et après les animaux extraordinaires ou gigantesques qui nous ont été dépeints, il faut admettre qu'il disparaîtra le premier ; et si, suivant Buffon que nous avons déjà cité, notre planète va se refroidissant graduellement ; si notre globe, masse incandescente d'abord, s'est recouvert d'une première couche de cendre ; si cette couche éteinte s'est augmentée et augmente encore d'épaisseur en enfermant toujours plus le feu central ; bref, si notre terre est un tison qui se consume, il faut en conclure que l'homme y est venu quand il ne s'est plus brûlé au feu central, qu'il y a ou y aura vécu pendant une période de douce chaleur et qu'il en disparaîtra quand ses organes ne seront plus réchauffés ou alimentés.

Buffon affirme que la terre ira se refroidissant régulièrement dans l'avenir comme par le passé, que dans 80,000 ans elle ne sera plus qu'un bloc de glace et qu'il y aura fort longtemps, alors, que toute vie animale ou végétale sera éteinte sur notre globe.

Dieu nous garde de lutter d'opinion avec les savants que nous avons cités et avec d'autres qui parlent des millions et des centaines de millions d'années de notre boule ; toutefois, nous sommes d'accord avec eux relativement à l'époque des origines de l'humanité sur la terre, et comme ce n'est que de l'humanité dont nous avons voulu nous entretenir ici, notre travail peut avoir sa valeur.

Dans l'étude des questions philanthropiques qui nous occupent, nous avons cru qu'il était bon de déterminer la sphère d'action qui pourrait être attribuée au genre humain, les développements qu'il pouvait et devait prendre sous la puissance de l'action universelle qui l'agite et le fait vivre, afin de déduire ensuite qu'elle devait être le rôle de chacun des groupes qui forment l'humanité tout entière et, notamment, quel pouvait être le champ d'action, le rôle et l'avenir d'un grand pays qui nous est cher et que nous voulons voir à la tête des progrès de la civilisation.

Que ressort-il de notre étude ?

Il en ressort :

1° Que la population du globe peut et doit passer de 1,500 millions à 70 milliards d'habitants ; 2° que la population de la France peut et doit passer de 40 millions à 2 milliards d'habitants.

En conséquence, si nous voulons que la France garde sa place dans le monde, il faut que nous la maintenions *grande et prospère.* Si nous voulons qu'elle soit grande et prospère, il faut qu'elle ait le plus de population possible et que tous les éléments de cette population, classés en cinq générations, comme nous l'avons fait dans la première partie de notre travail :

Génération	mineure, de . . .	0 à 20 ans.
—	médiante, de . . .	20 à 40 »
—	majeure ou dominante, de . . .	40 à 60 »
—	de la retraite, de	60 à 80 »
—	finale, de	80 à 100 »

vivent en paix et en prospérité.

Si nous voulons que la masse de notre population française vive en paix et en prospérité, il faut qu'une hiérarchie morale au moins s'établisse entre les cinq générations et que la génération de l'âge mûr, la génération majeure, soit bien effectivement la génération dominante, et qu'elle seule, qui a le plus de responsabilités, ait le plus de qualités, le plus de sagesse, le plus de consistance, le plus d'expérience et le plus de bienveillante équité et soit seule chargée de faire la loi à ses contemporains ou de leur indiquer leur ligne de conduite.

Si nous voulons que cette génération dominante gouverne naturellement, fraternellement, doucement ses concitoyens, il faut qu'il y ait une base constitutionnelle établie sur les Droits de l'Homme, tels que les grands Principes de 89 les ont proclamés et promulgués.

Il faut qu'on se rappelle que de notre superbe devise

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

le premier terme vient de Dieu, grand, libre et intelligent, qui a créé l'homme à son image et lui a donné la vie ;

Que le deuxième terme, ÉGALITÉ, est une conquête de l'homme, et que cette conquête doit s'appeler aujourd'hui affection réciproque ;

Que le troisième terme, FRATERNITÉ, n'est qu'une conséquence de l'*Égalité ;* qu'il a été apporté sur la terre par le Christ, lequel a dit aux hommes :

« Vous êtes tous frères, aimez-vous les uns les autres.

(*A suivre.*) X. Y.

La *Nouvelle Revue* du 1er novembre publie un numéro tout à fait exceptionnel. Au sommaire : P.-J. Proudhon, *Napoléon Ier* (1re partie) ; Jean Richepin, *Un amour de l'Arétin ;* Capitaine Gilbert (G.-G.), *Campagne de Crimée ;* Marquis de Castellane, *Le dernier essai de restauration monarchique ;* V. de Saint-Genis, *Le budget de* 1896 ; Léon Daudet, *Le Voyage de Shakespeare* (4e partie) ; Christian Schefer, *Charles XII, roi de Suède ;* A. Roguenant, *Un agitateur* (1re partie) ; Henri Montecorboli, *L'alliance logique de la France et de l'Italie ;* Quant à la revue de *Quinzaine*, elle est toujours plus complète et plus variée.

PROCÉDÉS SCANDALEUX
DU FISC

Les cascades auxquelles certain agent du fisc s'est livré, en ces derniers temps, vis-à-vis de divers contribuables, nous remet en mémoire une aventure arrivée l'an dernier au Maire de Mouriès (Bouches-du-Rhône), pour cause de refus, par cet honorable magistrat, de crocheter la serrure d'un contribuable ! Voici les faits :

« Après la crise municipale de 1889, provoquée par les mesures de rigueur de l'administration des finances pour le recouvrement des arriérés de l'exercice courant, il semblait que le fisc, mieux au courant de la situation agricole, qui tient dans une gêne voisine de la misère nos meilleurs propriétaires, devait renoncer à des poursuites et à des procédés que le régime impérial, aussi hideux fût-il, n'avait jamais osé mettre en pratique.

« Il faut reconnaître, à la louange d'un percepteur, M. Merle, que la mort nous a enlevé, qu'il avait contribué à faire adopter un *modus vivendi* en contradiction avec le système du percepteur actuel, dont les erreurs et l'incapacité causent de sérieux ennuis à l'administration locale.

« Est-ce excès de zèle de la part de ce comptable, ou subirait-il une pression de ses chefs ? Toujours est-il que ces derniers temps, malgré de forts versements en acomptes, il s'est abattu sur notre commune — certainement désignée — une pluie de papiers multicolores qui ont amené vingt-six comman-

© VILLE DE SISTERON

dements suivis de saisies! Et saisies pour arriérés de l'exercice courant et termes non échus !

« Est-ce l'esprit nouveau qui consiste à vouloir ignorer quand même la crise pénible que traversent nos agriculteurs ?

« Il n'a pas plu, rien ne pousse, les maigres produits du sol sont sans valeur, allons, trouvez de l'argent !

« Mais, attendez, disent nos propriétaires, nous allons récolter nos olives; dans quelques jours nous aurons vendu nos huiles et nous vous payerons. C'est un argument qui ne peut toucher les gens qui, chaque mois, passent à la caisse pour encaisser les émoluments produits par la sueur du peuple.

« Et le maire de Mouriès a résisté aux injonctions du porteur de contraintes. Et ce dernier n'ayant pu obtenir le concours d'un seul témoin de Mouriès, pas plus que des gardes champêtre, a saisi, hier matin, le magasin d'un honorable commerçant — qui offrait de payer, entendez-vous — avec l'aide des gardes champêtre de Maussane et de Paradou. La foule arrivait à grand peine à contenir son indignation, et si elle n'a pas fait un mauvais parti à ces gens-là, c'est grâce aux conseils du maire.

« De là, le porteur de contraintes a voulu continuer sa tournée et visiter les vingt-cinq autres poursuivis ; mais ayant trouvé fermée la porte d'un contribuable, il a requis le maire de faire crocheter la serrure. Le maire a répondu ceci : « Si la loi vous ordonne cette triste besogne, ma conscience me commande de refuser nettement de vous seconder. » Et alors, notre magistrat s'est vu dresser procès-verbal pour refus d'obéissance. C'est ainsi que l'on traite les vieux républicains !

« Le Conseil municipal, décidé à résister quoi qu'il arrive, s'est réuni hier soir pour protester contre ces ignobles procédés. En effet, jamais aucun contribuable, si ce n'est en 1889, n'avait été poursuivi pour arriéré de l'exercice courant et pour perceptions de termes non échus.

« Nos édiles ont demandé une enquête et ont adressé leurs plaintes aux sénateurs et aux députés des Bouches-du-Rhône.

« Le Sous-Préfet, mis en cause à tort ou a raison, n'ignore pas que certains fonds disponibles, inscrits au budget supplémentaire approuvé, permettent de faire face à toutes les dépenses communales. Les services ne sont donc pas entravés dans leur bon fonctionnement. Et l'Etat, père de famille, se montrerait-il plus impitoyable qu'un créancier étranger ? A quand l'Inquisition ?

« Pour éviter ces vexations et les frais qui en sont la suite, les contribuables n'ont qu'une chose fort simple à faire : Payer leurs impositions par douzièmes échus et, tous les mois, rendre une visite amicale à M. le Percepteur. »

L. M.

LA FÊTE
DES MORTS

Le culte des morts n'est pas près de s'éteindre, malgré le matérialisme de notre temps qui a déjà mis à mal tant de saines doctrines, tant de nobles traditions. La Fête du 2 Novembre est célébrée en tous lieux, chaque année, avec la même solennité touchante et triste. Des fleurs à profusion sur les tombes chéries, et partout, dans les allées d'ordinaire mornes et silencieuses, de longues théories de visiteurs qui viennent honorer la chère mémoire des parents et amis disparus. Devant le riche mausolée, devant l'humble tertre, on se souvient, on prie et on pleure. C'est la même pensée, la même peine, la même angoisse, qui provoquent les mêmes larmes, les mêmes regrets, les mêmes désespoirs. Et devant cette intime et mystérieuse puissance du souvenir qui opère en vous comme une résurrection passagère des affections éternellement brisées ici-bas, les plus sceptiques se sentent émus, inquiets et s'inclinent.

Au retour de ce pieux et consolant pèlerinage du cœur, l'homme se sent meilleur, tant est grande et forte l'impression que font naître en nous l'étrange mystère qui plane sur les tombeaux et la solidarité douloureuse des regrets.

A Sisteron, le culte des morts est resté profond et vivace ; aussi, le cimetière recevra aujourd'hui la visite de ceux — et ils sont nombreux — qui sont fidèles à cette touchante tradition.

VICTOR BRETON.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

SISTERON

Mariages. — L'officier de l'état civil faisant fonction de forgeron chargé de river la chaîne des braves gens qui convolent en justes nopces, est littéralement sur les dents.

Comme une épidémie, la fureur du conjungo s'est subitement déclarée dans notre bonne population et la Mairie a procédé, dans cette seule semaine, à cinq unions légitimes. Le registre *ad hoc* accuse le 25e de l'année.

Dans un certain milieu — et pas des moins rigolards, — la culbute finale est précédée d'une cérémonie assez... bizarre comme mise en scène.

Quelques jours avant celui du mariage, le *novi* qui est censé enterrer sa vie de garçon offre un excellent dîner à ses plus intimes camarades ; ces agapes sont d'une gaîté et d'un entrain plus faciles à imaginer qu'à décrire. Au coup du milieu, le doyen de la bande offre une immense corne remplie de champagne au héros de la fête, qui doit la vider. Ce singulier récipient, destiné à vacciner le futur contre les... inconvénients du conjungo, passe ensuite de mains en mains, successivement rempli et successivement vidé. Bref, c'est un enterrement joyeux et qui devrait s'arrêter là ; malheureusement, on juge à propos d'y joindre des pétards qu'on lance, sans vergogne, dans les jambes des paisibles consommateurs de café ou des inoffensifs passants de la rue, sans souci des inconvénients qui peuvent en résulter.

Au train dont vont les choses, nos petits-neveux, blasés sur cet idiot engin bourré de poudre, le remplaceront par le revolver ; ce sera le suprême du genre !

—)o(--

Alcazar. — La troupe Espinas, de passage dans notre ville, donnera demain soir à 8 heures, salle de l'Alcazar, une représentation de *La Passion*, drame biblique en 6 tableaux.

La soirée sera terminée par *L'Héritage de mon Oncle*, opérette en un acte.

—)o(—

ÉTAT CIVIL

Du 25 Octobre au 1er Novembre 1895.

NAISSANCES

Thivaud Blandine-Joséphine-Mélanie.

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Mérinval Louise, 20 ans. — Richaud Joseph-André, 57 ans. — Michel Pauline, veuve Maldonnat, 58 ans. — Paret Alphonse-Elie, 57 ans.

Dépêche de Madagascar

Tananarive pris, avc Ranavalo !
La reine des Hovas, oubliant sa défaite,
Est capturée au bain, où la vieille coquette
Vantait le doux parfum du Savon du Congo

Agence X..., au Savonnier Victor Vaissier.

DERNIÈRE HEURE

Fin de la Crise ministérielle

Voici la distribution définitive des portefeuilles dans le futur ministère :

MM. Bourgeois, *présidence du Conseil et Intérieur.*
Ricard, *Justice et Cultes.*
Cavaignac, *Guerre.*
Lockroy, *Marine.*
Berthelot, *Instruction publique.*
Doumer, *Finances.*
Guyot-Dessaigne, *Travaux publics.*
Mesureur, *Commerce.*

Les réponses pour les Colonies, l'Agriculture et les Affaires étrangères sont attendues au moment où nous mettons sous presse.

La composition de ce ministère est de nature à donner satisfaction aux sincères et vrais républicains qui veulent le progrès sans bouleversement.

Nous avons le plaisir de relever dans la combinaison ce fait que les ministères de la guerre et de la marine sont attribués à des civils.

Au ministère de l'Instruction publique, M. Berthelot, un savant ; à l'Intérieur, un homme énergique, dont l'autorité et la compétence sont incontestées.

Nous souhaitons bonne chance au nouveau Cabinet.

A. T.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 30 Octobre 1895.

Les crises ministérielles laissent le marché de plus en plus indifférent. On vient d'en acquérir une nouvelle preuve avec la chute du cabinet Ribot. C'est à peine si les rentes ont varié de quelques centimes, et encore cette réaction résulte-t-elle plutôt de la mauvaise tenue des valeurs ottomanes. Le 3 0/0 s'inscrit à 100.40, le 3 1/2 à 106.57.

Le Crédit Foncier se négocie à 790.

Le Comptoir National D'Escompte est ferme à 610.

On cote la Société Générale en reprise à 512.50.

L'obligation foncière 4 0/0, présentée par la Banque Transatlantique, entretient un bon courant de transactions qui peut se développer avec l'approche du coupon de janvier.

L'action du "Bec Auer" se traite en fermeté à 1530.

Les mines d'or conservent leurs cours de la veille ; ont peut considérer la crise comme terminée.

La "Buffelsdorn Estate" est à 167 50

La "Monte Rosa" vaut 26 50 et 27.

La "Setlagoli Gold" est recherchée à 30 francs.

Transactions calmes sur les chemins Français.

BON-PRIME

aux Lecteurs du **Sisteron-Journal**

PIANISTES lecteurs du *Sisteron-Journal*, découpez ce bon et envoyez-le avec votre adresse à M. BAJUS, édit. à Avesnes-le-Comte (P.-de-C.) ; vous recevrez *gratis* et *franco* un magnifique morceau de musique avec les catalogues de la Maison.

Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis, la couleur et la beauté naturelles.

Il fortifie et embellit la chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs.
Fabrique : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron, chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie-Parf., rue Porte de Provence.

Savon des Princes du Congo

Le plus parfumé des savons de toilette.
7 Grands-Prix, 20 Médailles d'Or.

Étude de Me Charles BONTOUX
Avocat-Avoué à Sisteron
(Basses-Alpes)
Successeur de Me Charnier.

VENTE

Sur Conversion de Saisie immobilière

Il sera procédé le *Mercredi vingt Novembre prochain*, à deux heures de l'après-midi, au Palais-de-Justice et à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron, devant Me PICQUET, Juge-Commissaire, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de Faucon, canton de Turriers, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

DÉSIGNATION
Des Immeubles à Vendre

PREMIER LOT

Labour au lieu dit les Plantes, d'une contenance d'environ trente-deux ares quatre-vingt-dix centiares, numéro 239 de la section A, confrontant : du levant et midi, Richier Joseph, et du nord, Borrely Marcelin.

Mise à prix : deux cents francs, ci. . . . . 200 fr.

SECOND LOT

Bâtiment rural au village, numéro 351 de la section B, confrontant : du levant, rue ; du midi, Arnaud François ; du couchant et du nord, Sauve Hilarion.

Mise à prix : dix francs, ci 10 fr.

TROISIÈME LOT

Maison d'habitation au village, numéro 432 p. de la section B, confrontant : du levant, François Turcan ; du midi, la rue ; du couchant, Nicolas François, et du nord, la rue.

Mise à prix : dix francs, ci. 10 fr.

QUATRIÈME LOT

Vague et labour au lieu dit les Traces, d'une contenance d'environ neuf ares, numéros 192 et 193 de la section B, confrontant : du levant, midi et couchant, le communal.

Mise à prix : dix francs, ci 10 fr.

2· Une propriété en nature de labour au lieu dit les Traces, d'une contenance d'environ dix-neuf ares soixante dix centiares, numéro 195 de la section B, confrontant : du levant, chemin ; du midi et couchant, le communal.

CINQUIÈME LOT

Labour et vague au lieu dit les Traces, d'une contenance d'environ trente ares vingt centiares, numéros 201, 202 et 203 de la section B, confrontant : du midi, le communal ; du couchant et du nord, chemin.

Mise à prix : vingt francs, ci 20 fr.

SIXIÈME LOT

Labour au lieu dit Font-Bérard, d'une contenance d'environ quinze ares dix centiares, numéro 677 de la section B, confrontant de tous côtés le communal.

Mise à prix : cinq francs, ci 5 fr.

SEPTIÈME LOT

Labour et vague appelé la Fuet, d'une contenance d'environ cinquante-cinq ares dix centiares, numéros 701, 702, 703 et 704, confrontant de tous côtés le communal.

Mise à prix : dix francs, ci 10 fr.

HUITIÈME LOT

Labour et vague au lieu dit l'Avalanche, d'une contenance d'environ vingt-huit ares trente centiares, numéros 215, 216 et 217 de la section B, confrontant : du midi et du nord, ravin ; du couchant, chemin.

Mise à prix : deux cents francs, ci. . . . . 200 fr.

NEUVIÈME LOT

Vague au lieu dit Grosse-Pierre, d'une contenance d'environ quatre ares cinquante centiares, numéro 209 de la section B, confrontant de tous côtés le communal.

Mise à prix : cinq francs, ci. 5 fr.

DIXIÈME LOT

Labour et vague appelé l'Avalanche, d'une contenance d'environ quatre ares soixante-dix-huit centiares, numéros 222 et 223 de la section B, confrontant : du couchant, le chemin ; du midi, le communal, et du nord, les hoirs Nicolas.

Mise à prix : cinq francs, ci 5 fr.

ONZIÈME LOT

Labour et vague au lieu dit les Pierres-Grosses, d'une contenance d'environ treize ares neuf centiares, numéros 271 et 274 de la section B, confrontant : du levant, ravin ; du midi, chemin ; du couchant, Ravinet et Sarlin Hippolyte.

Mise à prix : cinq francs, ci 5 fr.

DOUZIÈME LOT

Labour au lieu dit le Village, d'une contenance de trois ares soixante-sept centiares, numéro 466 p. de la section B, confrontant : du levant, Turcan François ; du midi, chemin ; du couchant, Martin Rose, et du nord, le chemin.

Mise à prix : cent francs, ci 100 fr.

Après les adjudications partielles ces immeubles pourront être mis aux enchères en un ou plusieurs blocs, sur une mise à prix formée du montant des adjudications partielles.

Ces immeubles ont été saisis suivant procès-verbal de Boyer, huissier à Turriers, en date du dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron le cinq août suivant, vol. 41, numéros 18 et 19.

A la requête de Jean-Baptiste DAVIN, propriétaire, demeurant et do-

© VILLE DE SISTERON

micilié à Curbans, ayant pour avoué Me Charles BONTOUX.

Contre : Marie ARNAUD, veuve Jean GIPONI, marchande de charbons, demeurant et domiciliée à Tallard, prise en qualité de tutrice légale de Joséphine, Lucie et Ismaël GIPONI, ses enfants mineurs, héritiers de Jean GIPONI, leur père, vivant charbonnier, demeurant et domicilié à Faucon, ayant pour avoué Me BEINET.

Suivant jugement sur requête rendu par le Tribunal de Sisteron le seize octobre dernier, la poursuite de saisie immobilière a été convertie en vente aux enchères, conformément à l'article 743 C. proc. civ. La vente a été fixée au vingt novembre prochain et M. PICQUET, juge, a été commis pour recevoir les enchères.

La vente aura lieu sur le cahier des charges déposé au greffe du Tribunal.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BONTOUX, avoué du saisissant, ou à Me BEINET, avoué du saisi.

L'avoué chargé de la vente,

C. BONTOUX.

Étude de Me CHARLES BONTOUX

Avocat-Avoué à Sisteron

(Basses-Alpes)

Successeur de Me CHARNIER.

VENTE

Par Expropriation

Il sera procédé le *Mercredi 20 Novembre prochain*, à deux heures de l'après-midi, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron, au Palais-de-Justice de ladite ville, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, situés sur les territoires des communes de Châteauneuf-Miravail et de Saint-Vincent (Basses-Alpes).

IMMEUBLES

SITUÉS

Sur la Commune de Châteauneuf-Miravail

PREMIER LOT

Vague et labour au lieu dit Plus-Haut et Saint-Jean, d'une contenance d'environ deux hectares soixante ares quatre-vingt-sept centiares, numéros 172, 173 et 175 de la section C.

Mise à prix ; vingt francs, ci 20 fr.

DEUXIÈME LOT

Parcelle au lieu dit les Andines, numéro 424 de la section C, contenance d'environ quarante-neuf ares cinquante centiares.

Mise à prix : quarante francs, ci 40 fr.

TROISIÈME LOT

Maison d'habitation au lieu dit le Clausas, numéros 365 p. et 365 de la section C, d'une contenance d'environ vingt-six centiares.

Mise à prix : dix francs, ci. 10 fr.

IMMEUBLES

SITUÉS

Sur la Commune de Saint-Vincent

QUATRIÈME LOT

Vague au lieu dit Latatie, d'une contenance d'environ quinze hectares quarante ares vingt centiares, numéros 522, 523, 524, 583 et 585 de la section E.

Mise à prix : cinquante francs, ci. . . . . 50 fr.

CINQUIÈME LOT

Parcelle au lieu dit Clos des Conioux, d'une contenance d'environ trois hectares trente-huit ares quatre-tre-vingt-dix centiares, numéros 593, 594 et 590 de la section E.

Mise à prix : trente francs, ci 30 fr.

Après les adjudications partielles ces immeubles, ou quelques-uns d'entre eux seulement, pourront être mis aux enchères en bloc sur une mise à prix formée du montant des adjudications partielles.

Ils ont été saisis à la requête de DESSAUD Louis, propriétaire, demeurant et domicilié à Châteauneuf-Miravail, ayant pour avoué Me Charles BONTOUX, contre : Marie CURNIER, veuve François CHABAUD, prise en sa qualité de mère et tutrice légale de Joseph-Léon-Eloi CHABAUD et Sylvain-Laurent-Victorin CHABAUD, ses enfants mineurs, demeurant et domiciliés à Châteauneuf-Miravail.

Suivant procès-verbal de Plauche, huissier à Noyers, en date du dix-sept août dernier, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron le vingt-six août suivant, vol. 41, numéros 24 et 25,

Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles pour raison d'hypothèque légale devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de forclusion.

Pour tous renseignements, s'adresser Me Charles BONTOUX, avoué à Sisteron, constitué pour le créancier poursuivant.

L'avoué poursuivant,

C. BONTOUX.

Dûment enregistré.

SISTERON-JOURNAL

EST EN VENTE

à MARSEILLE : chez M. GAUCHON
Cours Belzunce.

à AIX : chez M. César MARTINET
Cours Mirabeau.

LOT principal év. 500.000 marcs, soit 625,000 francs en or	ANNONCE DE FORTUNE	Les LOTS sont GARANTIS par l'ETAT

Invitation à la participation aux

chances de gains

aux grands tirages des primes garantis par l'Etat de Hambourg dans lesquels

10 Millions 981,720 marcs

seront sûrement tirés.

Dans ces tirages *avantageux*, contenant selon le prospectus seulement 112,000 billets, les *lots* suivants *doivent être forcément gagnés* en 7 parties dans l'espace de quelques mois, savoir :

Le *lot principal* est év. 500.000 marcs.

1 Prime	300.000 marcs	21 lots à	10.000 marcs
1 lot à	200.000 marcs	46 lots à	5.000 marcs
1 lot à	100.000 marcs	106 lots à	3.000 marcs
2 lots à	75.000 marcs	226 lots à	2.000 marcs
1 lot à	70 000 marcs	822 lots à	1.000 marcs
1 lot à	65.000 marcs	1325 lots à	400 marcs
1 lot à	60.000 marcs	20 lots à	300 marcs
1 lot à	55.000 marcs	132 lots à	200.150 m.
2 lots à	50.000 marcs	38 050 lots à	155 marcs
1 lot à	40.000 marcs	7990 lots à	134, 100, 98
3 lots à	20.000 marcs	7448 lots à	69, 42, 20 m.

de sorte que le nombre des numéros gagnants (**56.200**), dépasse amplement la moitié des billets émis (**112.000**),

Le lot principal du 1er Tirage est de M. **50,000**; celui du 2e Tirage M. **55,000**, 3e M. **60.000** 4e M. **65,000**, 5e M. **70.000**, 6e M. **75,000**, dans la 7e M. **200,000**, et avec la prime de Me **300·000** éventuellement, M. **500.000**,

Pour le *premier* tirage les prix *officiellement* fixé, le

Billet original entier *coûte francs* 7.50
le demi-billet original » *francs* 3.75
le quart de billet original » *francs* 1.90

et j'expédie ces *billets originaux* garantis par l'Etat (*pas de promesses défendues*) avec le *prospectus* muni des *armes de l'Etat* même *dans les contrées les plus éloignées*, contre *envoi affranchi* du *montant*. Chaque participant reçoit de moi *immédiatement* après le tirage, la liste *officielle des lots*.

J'envoie aussi d'avance et *gratuitement* le *prospectus* muni des *armes de l'Etat*, contenant les mises et distribution des lots dans les 7 tirages.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font *par moi directement* et *promptement* aux intéressés et sous la *discrétion* la *plus absolue*.

Chaque commande *peut se faire par mandat de poste*.

On est prié d'adresser tous les ordres immédiatement, *cependant jusqu'au*

21 Novembre crt.

à cause de l'époque rapprochée du tirage, en toute confiance, à

Samuel Heckscher Senr.,

Banquier à **Hambourg**. (Ville libre.)

MUSÉE DES FAMILLES, édition populaire illustrée

Sommaire du N° 44 — 31 Octobre 1895.

QUATRIEME ANNÉE

Le retour du captif, par Victor Magne. — Le singe et le chien, fable, par E. Roquefort-Villeneuve. — Ennemis en mer, par Maurice Champagne. — Les Sautereiles, par M. M. — Demi-deuil, par S. Blandy. — Douze jours à Londres, par C. Améro. — Curieuses coutumes hindoues. — Jeux d'esprit. — Pére et fils.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* **Un an 6 fr. ; Six mois, 3 fr**

LIBRAIRIE — PAPETERIE — RELIURE

RENTRÉE DES CLASSES 1895

M. ASTIER FILS

LIBRAIRE

A SISTERON, *Place de l'Horloge*

Prévient le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de Livres et Fournitures classiques, tels que : cartables, sous-mains, musettes, serviettes et porte-plume de tous genres, cahiers illustrés et cartonnés tous formats, en un mot, tous les articles nécessaires aux écoliers.

Son assortiment est tout aussi complet en ce qui concerne les Fournitures de Bureaux.

M. ASTIER Fils remercie d'avance les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

AUX HERNIAIRES !

Madame **Veuve PELLEGRIN** a l'honneur d'informer le public qu'elle continue la confection et la vente des **BANDAGES** au 2me étage de sa maison, située aux Quatre-Coins, à côté de la Chapellerie.

MONITEUR des RENTIERS

Journal financier de 16 pages, paraissant le dimanche

RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES LES VALEURS

2 fr. par an

23, passage Saulnier, PARIS.

CARTES DE VISITE sur beau carton depuis **1** fr. **50** cent *le cent*. Plus de **100** types à choisir. La bordure deuil augmente le prix de 1 fr. par cent. Liv. rapide. A l'imprimerie du Journal.

Un élégant Calendrier de poche accompagne chaque livraison

Notre Prime

Partout où la fièvre typhoïde résiste au froid, l'usage des eaux minérales naturelles s'impose comme une nécessité de premier ordre. Nos « Bernardins » de Vals sont des eaux de table excellentes ; elles facilitent la digestion, préviennent les gastriques, les gastralgies et toutes les indispositions du tube digestif. Tous les médecins que nous avons consultés — et dans le nombre il en est d'illustres — sont d'accord pour en prescrire l'usage habituel et constant et pour affirmer que l'on n'en peut retirer que des bienaits.

Pour recevoir une caisse de 50 bouteilles, adresser un mandat-poste de 15 fr. à l'administration du *Sisteron-Journal*. Les frais de port se paient à part et en sus, au moment de la livraison.

Nouvelle conquête de la Science

LES HERNIES

Le Docteur GÉRARD, de la Faculté de Paris, diplômé du Ministère de l'Intérieur, vient de découvrir un astringent assez énergique pour obtenir promptement l'occlusion de l'anneau herniaire. Il ne suffisait pas, comme tant d'autres l'ont fait avant lui, d'appliquer un bandage médicamenteux ou une pommade quelconque pour fermer le passage de l'anse intestinale : il fallait trouver un remède inoffensif et vraiment efficace, grâce auquel la guérison radicale de la hernie sans opération ne fut plus un vain mot. Telle est la découverte que nous devons au savant docteur, qui offre gratuitement sa brochure à nos lecteurs contre 45 centimes en timbres-poste, pour frais d'envoi. — Adresser les demandes à M. GÉRARD, 21, rue du Faubourg Montmartre, Paris.

Dr DEBRAY.

A VENDRE

UNE MAISON

Composée de trois pièces, située à La Coste.

S'adresser à M. REBATTU fils aîné, ou au bureau du journal.

A VENDRE un fusil Lefaucheux à broche en bon état.

S'adresser au bureau du journal.

Appartements à Louer

1er et 2e Etages

AUX QUATRE-COINS

La **Maison à vendre** au besoin, avec toutes facilités pour le paiement.

S'adresser à M. RAVOUX.

HUILE D'OLIVE SUPÉRIEURE

GARANTIE PURE

AUGUSTE **BASTIDE**

Propriétaire

à MANOSQUE (Basses-Alpes)

VEAUX

Pour provoquer un bel élevage, sans diarrhée, un engraissement rapide et une chair plus ferme et plus blanche pour les veaux, il ne faut employer pour leur élevage et engraissage que la ***Créméine***, laitage remplaçant le lait maternel et permettant aux éleveurs d'économiser leur lait, de le vendre ou de l'utiliser en beurre et fromage. La ***Créméine*** sert aussi pour l'élevage des agneaux, porcs et poulains. Cette farine hors concours, honorée d'un prix d'honneur et de 81 médailles, ne revient qu'à deux centimes le litre de lait. En vente chez tous les épiciers. Exigez le nom de ***Créméine*** de la Maison ROQUES du Mans, et se méfier des imitations du nom : ***créméine***, ROQUES, au Mans (Sarthe).

Malades

VOULEZ-VOUS GUÉRIR

seuls et sans frais ? Il suffit de vous adresser à **M. S. Rivière**, ex-membre de Sociétés de médecine au MANS, qui, contre un timbre de 15 centimes, vous enverra la méthode pour guérir un grand nombre de maladies : vices du sang, maladies de la peau, plaies des jambes, dartres, eczémas, démangeaisons, hémorroïdes, hernies, toux, bronchite, maux d'estomac, aigreurs, faiblesse, manque de sang, maladies contagieuses, écoulements, etc. Ecrivez donc immédiatement pour vous procurer ce précieux guide de la santé, qui est envoyé gratis.

A VENDRE

UN COFFRE ANCIEN

Avec Serrure et Compartiments secrets

S'adresser au Bureau du Journal.

VINS NATURELS

Maison de confiance

Jean Rulland

SISTERON

Vin provenant directement de la propriété

à 19 francs l'hectolitre

et au-dessus

EAU-DE-VIE 1re qualité

à **1** franc **45** le Litre

ON PORTE A DOMICILE

LOUIS FIDÈLE

Route de Noyers — Sisteron

Bois de Construction et de Menuiserie, Briques, Plâtres, Ciment, Chaux, Tuiles et Malons.

Fournitures générales pour Maçonnerie

Plus de Secret !!!

AVEC

LA KABILINE

Véritable TEINTURE DES MÉNAGES

On teint chez soi EN TOUTES NUANCES les étoffes sans difficulté

40 CENTIMES LE PAQUET

Se Vend Partout

EXIGEZ LA KABILINE

Chez MM. les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Merciers.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

PURIFIEZ L'AIR

en brûlant du **PAPIER d'ARMÉNIE**

Le meilleur Désinfectant connu.

Dans l'intérêt des malades et surtout de ceux qui les entourent, les médecins recommandent de purifier l'air en brûlant du **PAPIER D'ARMENIE.**

DÉTAIL : PHARMACIES, PARFUMERIES, PAPETERIES, BAZARS

GROS : **A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris.** *Echtons gratis.*

Dépôt : *Droguerie de l'Horloge*

Gazette des Chasseurs

Directeur : EMILE BLIN

à FOURCHES (Calvados)

ABONNEMENTS :

France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs

COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

PAIX . JOIE . ELEGANCE . BEAUX-ARTS

LA FAMILLE

500,000 Lecteurs

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

15 centimes le numéro. — 8 francs par an

16 SUPPLÉMENTS GRATUITS DE MUSIQUE & DE MODE

PATRONS GRATUITS

(un par mois)

CHRONIQUES, ROMANS

Actualités, Gravures d'art, Musique, etc.

COLLABORATEURS CÉLÈBRES

GRAVURES INÉDITES

MODES : Mme Aline VERNON

Numéro spécimen sur demande

PARIS. — 7, RUE CADET, 7 — PARIS

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Fournitures générales pour Entrepreneurs

PLATRE POUR ENGRAIS

BARDONNENCHE & Cie

Entrepôt : Cours St-Jaume

SISTERON (Basses-Alpes)

AVIS

M. CLÉMENT Noël a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir une nouvelle chapellerie aux Quatre-Coins, ancienne maison veuve PELLEGRIN.

Par les moyens de fabrication dont il dispose, **M. CLEMENT** assure ses clients qu'ils trouveront, dans ce nouvel établissement, tous les articles de chapellerie *d'une réelle supériorité à des prix indiscutables de*

BON MARCHÉ

Aux Quatre-Coins, ancienne

MAISON Vve PELLEGRIN

A la Renommée

DE LA BONNE

Confectionnée et sur commande

SPÉCIALITÉ

Pour 1re Communion, Mariage et Chasse.

SOLIDITÉ — ÉLÉGANCE

BRUN AINÉ

Rue de Lenze (Valayer)

SISTERON (Basses-Alpes)

Prix très modérés

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Echiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

Avis aux Mères de Famille

FARINE LACTÉE NESTLÉ

est le **MEILLEUR ALIMENT** pour les enfants en bas-âge.
est l'**ALIMENT** le plus **COMPLET** n'exigeant que de l'eau pour sa préparation.
est l'**ALIMENT** le plus **SÛR** pour faciliter le sevrage.
est le **SEUL ALIMENT** recommandé par tous les médecins.

Exiger le nom NESTLÉ sur toutes les boites. Gros, **A. CHRISTEN, 16, Rue Parc-Royal, PARIS**

SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES ET GRANDES MAISONS D'EPICERIE

CHOCOLATS D'AIGUEBELLE

Fabriqués par les PÈRES TRAPPISTES

Se vend chez les principaux négociants

OUTILLAGE | TOURS | MACHINES

INDUSTRIEL et d'AMATEURS — de tous Systèmes — à découper

SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, ***Mortaiseuses, Machines à Percer.*** — **OUTILS** de toutes sortes, Français, Anglais et Américains. pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc. AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS** SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.

Nouveau TARIF-ALBUM 320 p. 250 gravures) franco 0.85 c. **A. TIERSOT** CONSTRUCTR BREV. A PARIS 16, Rue des Gravilliers.

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

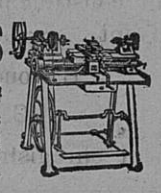

La Nouvelle Revue

18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame **Juliette ADAM**

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE l'abonnement		12 mois	6 mois	3 mois
	Paris et Seine	50f	26f	14f
	Départements	56	29	15
	Étranger. . .	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les *Bureaux de poste*, les agences du *Crédit Lyonnais* et celles de la *Société générale* de France et de l'Etranger.

AUX GRANDS VIGNOBLES

DES DOMAINES

De Montblanc, Barjac, Marcot, La Palunette et St-Gilles-du-Gard

Vins blancs secs et doux

à des prix modérés

H. BONNAFY

PROPRIÉTAIRE

VIVARÈS, HOTZ & DEVÈS

Successeurs

Représentés par **F. COULON**

A SISTERON

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

Maladies du CŒUR

HYDROPISIE JAMBES ENFLÉES ASCITE

Traitement et Guérison rapides par le Dr NOBLET

Souffrant de palpitations, d'essoufflement, de gêne du cœur, les palpitations, l'enflure des jambes et le gros ventre disparaissent rapidement, le sommeil redevient paisible et la respiration normale. Demander l'intéressante brochure accompagnée des attestations envoyée franco contre demande adressée au Dr NOBLET, 49, Rue Ste-Anne, Paris.

Consultations tous les jours de 2 à 5 heures et par Correspondance. Succès constants et certains.

A Louer à Sisteron

CAFÉ-CONCERT

Ayant 30 ans d'existence

S'adresser à M. GAMBUS, rue Audimar, 4, Marseille.

32me ANNÉE

LE RAILWAY

(Paraissant tous les samedis)

HORAIRE SYNOPTIQUE DES CHEMINS DE FER

P.-L.-M., Midi, Italiens, Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux & Maritimes, Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

36, BOULEVARD DU PONT-NEUF, NICE

EN VENTE aux Bibliothèques des Gares & chez M. Astier Fils, libraire à Sisteron.

PULVERISATEUR BROQUET

124, Rue Oberkampf, 124, PARIS

Pour le traitement des maladies de la Vigne et des Arbres fruitiers par le Sulfate de cuivre.

LE SEUL RÉGÉNÉRANT PARFAITEMENT. Demander le Catalogue spécial.

VELOCIPÈDES PEUGEOT

Représentant :

HENRI MARTEL

COUTELIER

A SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

---

15 Centimes — *Chaque numéro de 16 pages grand in-4° sur trois colonnes avec nombreuses illustrations inédites, contient au moins 2,800 lignes de lecture.* — **Tous les Jeudis.**

Journal des Voyages

ET DES AVENTURES DE TERRE ET DE MER

Publie le récit de toutes les explorations célèbres, écrit par les voyageurs eux mêmes :

BINGER • BONVALOT • BRAZZA • BROSSELARD-FAIDHERBE • CATAT COUDREAU • DYBOWSKI • FOA • MIZON • MONTEIL • TRIVIER, ETC.

RÉCRÉATIONS GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

PRIX NOMBREUX

Les Souscriptions du *Ministère de l'Instruction publique* et les *Prix Montyon* obtenus par les ouvrages qui forment la Bibliothèque du *Journal des Voyages*, prouvent le soin scrupuleux qui préside à la publication des œuvres instructives et attrayantes, de **Miss Maud Gonne, MM. Améro, Boussenard, Brown, Ch. Canivet, Cortambert, Depping, Dillaye, W. de Fonvielle, Jacolliot, R. Jolly, Morans, E. Moreau, Neukomm, C. de Varigny,** etc.

C'EST LE VÉRITABLE LIVRE DE LA FAMILLE INTÉRESSANT TOUS LES AGES

Abonnement d'essai pendant un mois contre 60 centimes, envoyés : 8, Rue Saint-Joseph, Paris.

CONFISERIE — PATISSERIE

Ancienne Maison Chrestian

Fondée en 1790

FRANÇOIS MEYNIER

SUCCESSEUR

Rue Mercerie — SISTERON

Confitures et Fruits confits d'Apt

Spécialité de Nougat des Alpes

ARTICLES POUR REVENDEURS

Le Gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON